



# FLASH INFOS

SOYONS REBELLES

23 janvier 2012

## Evaluation : ON SOLDE !

Pour certains, c'est la deuxième partie de l'évaluation, c'est-à-dire du bilan de l'année, la clôture ou le solde, le moment où le n+1 va enfin « apprécier » son collaborateur.

Les **mauvaises surprises** sont souvent au rendez-vous de cet entretien qui se voulait, selon F. Oudéa, comme « **un moment convivial d'échange et de partage** ». Beaucoup découvrent qu'en un an, leurs compétences ont sérieusement baissé, sous prétexte qu'ils ont changé d'affectation, de manager ou de métier. Pire encore, il suffit qu'ils aient changé de poste de travail dans le même service et avec le même responsable pour se retrouver **en insuffisance professionnelle**.

Pour d'autres, le processus reprend et on fixe **les objectifs pour l'année 2012**. Il ne s'agit pas d'objectifs commerciaux mais **comportementaux** ou **opérationnels**. Leur nombre doit être limité à deux et pourtant, certains évaluateurs n'hésitent pas à reprendre l'ensemble des compétences nécessaires pour tenir un poste ! Ils fixent parfois des **objectifs commerciaux** qui ne sont nullement prévus dans le dispositif de la direction.

Il est donc essentiel de :

- **relire les principes et règles** fixés par la direction avant de se rendre à l'entretien avec son manager,
- **ne pas s'autoévaluer**,
- **refuser de signer** les objectifs comportementaux et opérationnels **quand ils sont incohérents** : cela bloque le système d'évaluation et ne peut constituer une faute professionnelle. **C'est votre droit**,
- **saisir un représentant du personnel FO** local ou à défaut la Délégation Nationale **FO** pour intervenir auprès de votre évaluateur et **faire changer l'évaluation**. **C'est votre droit**,
- **refuser de signer les objectifs commerciaux qui ne peuvent vous être opposables puisqu'ils ne sont pas négociables**. **C'est votre droit**.

## Grand Public et restructurations du Réseau

L. Goutard a fait le **bilan du dispositif grand public** pour l'année 2011. L'installation d'A.B.V. devait permettre de changer les habitudes de la clientèle et **justifier ainsi la suppression** de chargé d'accueil ou de conseiller de clientèle Grand Public. **C'est plutôt raté !** Les dysfonctionnements multiples des automates amènent les clients à fréquenter davantage les agences encore équipées d'une caisse et d'un chargé d'accueil. Néanmoins, les postes sont supprimés et la direction ne reconnaît pas pour autant les pertes qu'elle subit.

L'autre gros défaut de « grand public », c'est **l'ouverture d'agences à deux personnes** malgré les risques encourus par les salariés qui peuvent se retrouver seuls au guichet, faute de remplaçant de leur collègue absent. Cette situation **doit être REFUSEE** par le salarié lorsque le guichet comporte une caisse. Il doit, dans ce cas-là, fermer l'agence et alerter sa hiérarchie qu'il se considère **en danger grave et imminent** : **il déclenche son droit d'alerte**. Il doit également alerter les membres du CHS-CT **FO** locaux.

JE-NOUS-TOUS, AVEC



SOYONS REBELLES ! ADHERONS !

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Affectation (entité) .....

Agence ou Service .....

N° de téléphone .....

Fait à ..... Le .....

Signature

A retourner à la Délégation Nationale ou à votre militant **FO**

Nous contacter :  
Tel : 01 42 14 30 99  
dn@fosg.net

Délégation Nationale **FO**  
Fax : 01 42 13 04 92  
[www.fosg.net](http://www.fosg.net)

Espace 21/2  
75886 Paris Cedex 18